

## Étienne WOLFF

### Administrateur du Collège de France (1965-1974)

Lorsqu'en 1965, Étienne Wolff prend possession de ses fonctions d'Administrateur, il élève un cri d'alarme dont on trouve l'écho dans les lettres qu'il adresse aussitôt au Ministre de l'Éducation Nationale et au Directeur de l'Enseignement supérieur. Il y qualifie la situation du Collège de « dramatique ». L'extrême pénurie en locaux d'enseignement et de recherche, ainsi que d'activités sociales, le manque de crédits et de personnel, la persistance d'équipes sans rattachement à un Professeur en exercice, l'instabilité de la situation d'un grand nombre de membres du personnel ou l'absence de débouchés ou d'avancement de certains autres, sont pour lui une épreuve dont en tant que Professeur il n'avait pu mesurer l'ampleur.

Commence alors un long parcours dans les dédales des administrations ministérielles auprès des responsables divers de la tutelle pour les convaincre d'accorder dans l'urgence au Collège les moyens de sa mission.

Puis vient la crise de mai 68 qu'il affronte de plein fouet. Certes le Collège de France ne fut jamais la Sorbonne mais, comme il l'a écrit dans ses souvenirs « le Collège aussi était balayé par le vent de l'émeute et de la revendication ... j'étais seul à la tête du Collège de France. A une assemblée des Professeurs quelqu'un me demanda : " mais qui commande en haut lieu ? ". Je répondis " moi seul pour le moment ". Tous mes collègues m'assurèrent de leur confiance, c'est grâce à eux que j'ai pu continuer ma tâche et reprendre certaines responsabilités, en particulier celle de maintenir le statut du Collège de France », qui à la suite de son intervention auprès d'Edgar Faure, alors Ministre de l'Éducation nationale, ne fut pas inclus dans la loi d'orientation.

Ceci n'empêchait pas Étienne Wolff d'être conscient des problèmes de participation de l'ensemble des membres du Collège de France à la vie de la maison, et son souci se traduit dans un projet de statut qui anticipe de façon remarquable le décret du 5 octobre 1990 portant organisation du Collège de France.

Étienne Wolff, en effet, était l'homme des grandes intuitions et s'il avait accepté, après ces deux années si difficiles, de revenir sur sa demande d'être déchargé de ses fonctions d'Administrateur, c'est qu'il était assuré d'avoir désormais autour de lui la quasi-unanimité de ses collègues, et que la grande majorité des membres du personnel du Collège lui faisait confiance pour mener à bien

une politique de rénovation, tant sur le plan institutionnel que matériel, à l'intérieur même de la maison. C'est ainsi qu'il mit en place, avec l'accord de l'Assemblée, une « commission mixte consultative » composée de Professeurs et de représentants des personnels qui fut la préfiguration du Conseil d'établissement.

Mais Étienne Wolff avait aussi l'ambition de donner au Collège de France l'espace nécessaire pour y déployer ses activités. Dès qu'il apprit que l'École Polytechnique allait s'implanter sur le plateau de Palaiseau, il entreprit une campagne persévérante auprès des plus hautes instances de la République, sur le thème qu'il répétait volontiers : « Le Collège de France à Polytechnique ! ». La constitution, à son initiative encore, en 1970, de l'Association des Amis du Collège de France fut une pièce importante et efficace de sa stratégie de conquête du domaine de l'X. Mais, conscient que c'était là une entreprise de longue haleine, dont il ne verrait pas lui-même l'aboutissement, il définit parallèlement un programme pluriannuel de rénovation des locaux de la Place Marcelin Berthelot ; les premiers crédits obtenus à cet effet le furent à son initiative dans le cadre d'un programme approuvé par la direction de l'architecture du Ministère de la Culture dont dépendait alors le Collège ; il eut la satisfaction d'en voir un début de réalisation à la fin de son mandat d'Administrateur.

Dans un livre à l'humour ravageur, — car il n'écrivait pas seulement des livres scientifiques — paru dès 1975 : *Les Pancrates*, sous-titré « nos nouveaux maîtres », Étienne Wolff nous fait parcourir avec lui les labyrinthes auxquels se heurte un homme de bonne volonté dès qu'il est confronté, par les responsabilités qu'il occupe, à l'implacable nécessité de la recherche d'un dialogue avec l'Administration et pour cela de « se morfondre » dans une salle d'attente d'un ministère : « quelle salle et quelle attente ! écrit-il, on devrait afficher sur la porte qui lui donne accès “ vous qui entrez ici, laissez toute espérance ” ». Ce pamphlet ne valut pas à notre Administrateur, dans ce qu'il est convenu d'appeler les sphères du pouvoir, que des amis. On se hâta d'enterrer et d'oublier les « pancrates » ; mais sa lecture reste d'une surprenante actualité.

Enfin si l'immeuble de la rue d'Ulm a vu le jour, c'est une fois encore à Étienne Wolff et aux initiatives qu'il prit pour permettre le financement de sa construction et le démarrage des travaux, que nous le devons ; et cela, malgré des péripéties juridiques innombrables qui auraient pu lui permettre, cette fois, de donner une suite aux *Plaideurs*.

C'est Étienne Wolff, enfin, qui encore Administrateur, avait convaincu Jean-Pierre Hugot de léguer une partie de sa fortune au Collège. « Ce n'est pas grand-chose que je donne, avait dit celui-ci, vous en ferez ce que vous voudrez ». Ce « pas grand-chose » devait permettre quelques années plus tard la constitution d'une Fondation du Collège dédiée au donateur.

Le Collège doit donc à Étienne Wolff une vive reconnaissance, non seulement pour l'œuvre accomplie, mais pour la vision d'avenir qui la portait et qui a continué à inspirer ses successeurs.

André MIQUEL